

# DOSSIER DE PRESSE

Point Presse du jeudi 9 avril 2009

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| DISCOURS DU PRESIDENT .....  | P2 |
| CONJONCTURE : RISQUES, OPPORTUNITES & PERSPECTIVES<br>pour la filière bois .....   | P4 |
| PARTICIPATION DU CNDB AU GROUPE DE TRAVAIL DU MEEDDAT<br>(visant à lever les freins réglementaires et normatifs<br>pour développer la construction bois) ..... | P8 |
| PLAN D'ACTION 2009 DU CNDB .....   | P9 |

ANNEXES [Disponibles sur demande]



Contact presse : Béatrice TEXIER

Tél : 01 53 17 19 63 ou 06 78 06 66 59

Fax : 01 43 41 11 88 – [b.texier@cndb.org](mailto:b.texier@cndb.org)

[www.cndb.org](http://www.cndb.org) | [www.bois.com](http://www.bois.com)

## **Intervention du Président du CNDB, Jean-Vincent BOUSSIQUET**

Conférence de presse, le 9 avril 2009

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette première conférence de presse de l'année, qui marque le début d'une série de rendez-vous auxquels vous serez conviés ! Nous aborderons 3 thèmes – conjoncture, groupe de travail Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), plan d'actions CNDB - puis je répondrai à toutes vos questions. A l'issue de nos échanges, nous partagerons dans le hall un buffet et des rafraîchissements.

### **1/Conjoncture : risques, opportunités et perspectives pour la filière**

#### **Activité en net recul...**

Les résultats d'enquête de conjoncture se sont encore dégradés ces derniers mois, laissant augurer une poursuite de la récession.

- Impactée par la crise générale dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, l'activité du travail du bois connaît un fort repli depuis novembre 2008.
- Les autres secteurs du travail du bois ne sont pas épargnés.
- Les échanges commerciaux diminuent avec une baisse des exportations qui confirme celle de la demande européenne.

Sur le segment des résineux, on observe une baisse simultanée des volumes et des prix sans aucune visibilité pour les mois à venir. Pour le chêne, le marché se maintient mais avec une absence de visibilité également pour les 3 prochains trimestres.

Les **carnets de commandes** ont poursuivi leur recul et restent estimés à un niveau très inférieur à la normale.

Les **surstocks de produits finis** impactent l'activité et les capacités de financement de la filière.

#### **...Mais des opportunités à saisir**

En effet, bien que le contexte soit plus tendu que par le passé, le **cadre juridique s'avère de plus en plus favorable au bois** en tant que matériau de construction ainsi qu'au bois énergie, du fait des exigences environnementales induites par le Grenelle.

- Rapport de Jean Puech commandé par Nicolas Sarkozy pour soutenir la filière
- Groupes de travail du MEEDAT (on y reviendra)
- Incitations fiscales (détail dans le dossier de presse)

Plus que jamais, le bois s'impose comme une évidence pour répondre aux enjeux fixés par le Gouvernement, pour diviser par 4 les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2050. Ce sont les entreprises les plus innovantes, celles qui répondront le mieux aux exigences de performance énergétique, qui feront la différence.

## **2/Participation du CNDB au groupe de travail du MEEDDAT, visant à lever les freins réglementaires et normatifs à l'usage du bois dans la construction**

Le CNDB participe depuis peu à un **groupe de travail**, mis en place par le **MEEDDAT** (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire). Ce groupe est chargé **d'identifier précisément les textes réglementaires et normatifs sources d'obstacles à l'utilisation du bois dans la construction, et de lister les actions à engager prioritairement de façon à les surmonter.**

Ce groupe est piloté par la sous-direction de la Qualité et du Développement durable dans la Construction. Il associe les organisations professionnelles et les ministères directement intéressés par la problématique.

Parmi les obstacles réglementaires qui doivent être levés, nous pouvons noter :

- La réglementation incendie qui rend difficile la construction bois au-delà de 2 étages alors que de nombreuses réalisations en Europe prouvent qu'il est possible de construire sur 4 niveaux et plus.
- L'adaptation des DTU.
- Les revêtements bois qui sont parfois interdits devront être autorisés sauf disposition particulière argumentée par les services d'urbanisme ou communaux.

Les 7 principales thématiques étudiées par ce groupe de travail sont :

La solidité, la thermique, l'incendie, l'acoustique, la santé et l'environnement, la durée de vie, l'urbanisme.

La prochaine réunion au MEEDDAT est prévue le 11 mai et les conclusions du groupe de travail devront être remises fin mai.

## **3/Plan d'action 2009 du CNDB**

Christine Le Nouy, nouvelle Directrice Générale du CNDB depuis janvier 2009, a mis en place des **groupes de travail** en interne afin de repenser l'organisation actuelle. En tant que **plate-forme de services à la disposition de la filière**, le CNDB va renforcer son offre et l'adapter aux besoins.

Développement d'une stratégie d'action visant à :

- ***Renforcer et développer la communication interne au sein de la filière en proposant une plate-forme d'information et de communication.***

A cet égard, le site [www.cndb.org](http://www.cndb.org) va développer son intranet pour apporter un service de mutualisation des informations techniques et thématiques concernant la filière. Cet intranet sera ouvert à l'ensemble des interprofessions régionales ainsi qu'aux organismes professionnels.

Une plate-forme d'idées et un accès aux informations presse seront mis en œuvre. Le développement d'une newsletter est également à l'étude.

- ***Donner plus de lisibilité et de visibilité du CNDB en interne et à l'externe***

L'offre et les missions du CNDB évoluent et dans ce contexte, une plaquette de présentation sera développée et diffusée largement. Le CNDB a pour vocation d'assurer la promotion et le développement du bois auprès de nombreuses cibles. C'est aussi, et avant tout, une plate-forme de services à disposition de la filière.

- ***Promouvoir et développer les marchés, produits, services et formations pour le bois auprès de nombreuses cibles***

Cibles : décideurs, prescripteurs, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises, négoce, grand public.

En partenariat avec l'ONISEP, le CNDB s'est associé à la publication d'une brochure consacrée aux métiers de la filière forêt bois, dans la collection Zoom des métiers. Celle-ci est téléchargeable sur le site du CNDB.

Vous pouvez d'ores et déjà noter quelques rendez-vous :

- **AG du CNDB le 1<sup>er</sup> juillet 2009**
- Bâtimat du 2 au 7 novembre
- SMCL du 17 au 19 novembre

Je vous remercie pour votre attention. Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

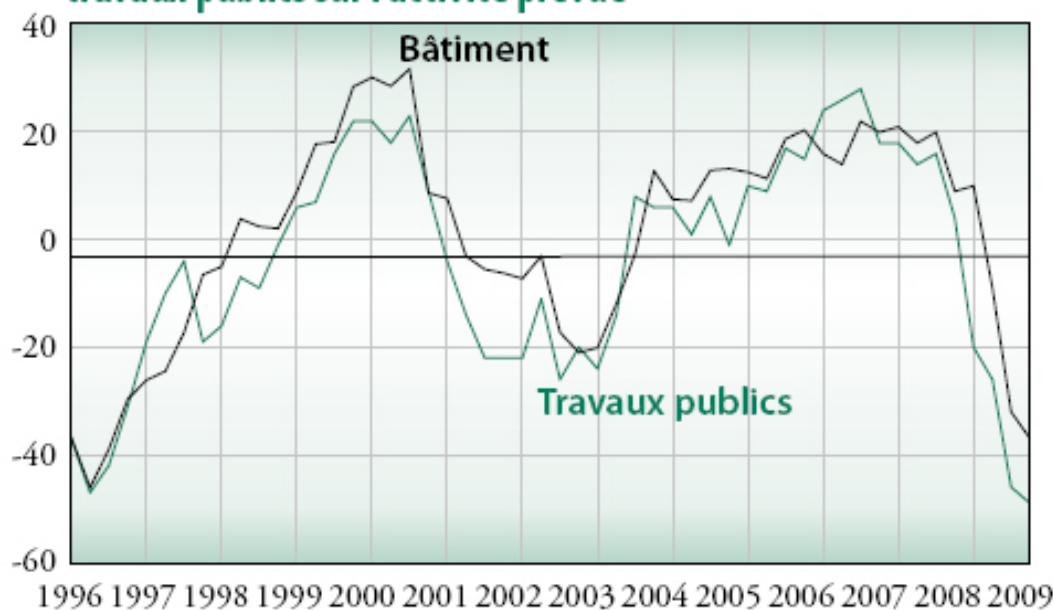
## CONJONCTURE : RISQUES, OPPORTUNITES & PERSPECTIVES pour la filière bois

### Les effets de la crise sur la filière bois

En février 2009, l'association des interprofessions régionales de la filière forêt bois, IRB, a dressé **un état des lieux national** avec une évaluation de la situation par secteur (voir le détail en annexe, page). Globalement, les phénomènes conjugués de la crise et de la tempête du Sud-Ouest ont occasionnés un fort ralentissement, voire une chute des marchés.

Selon l'INSEE, l'opinion des chefs d'entreprise du bâtiment de plus de 10 salariés sur l'activité prévue baisse à -37 en janvier 2009. L'opinion des entrepreneurs de travaux publics interrogés en janvier 2009 sur l'activité de leur entreprise dans les mois à venir continue à se dégrader. Ainsi, le **solde d'opinion s'établit à -49**, contre -46 au mois d'octobre dernier et +4 en janvier 2008.

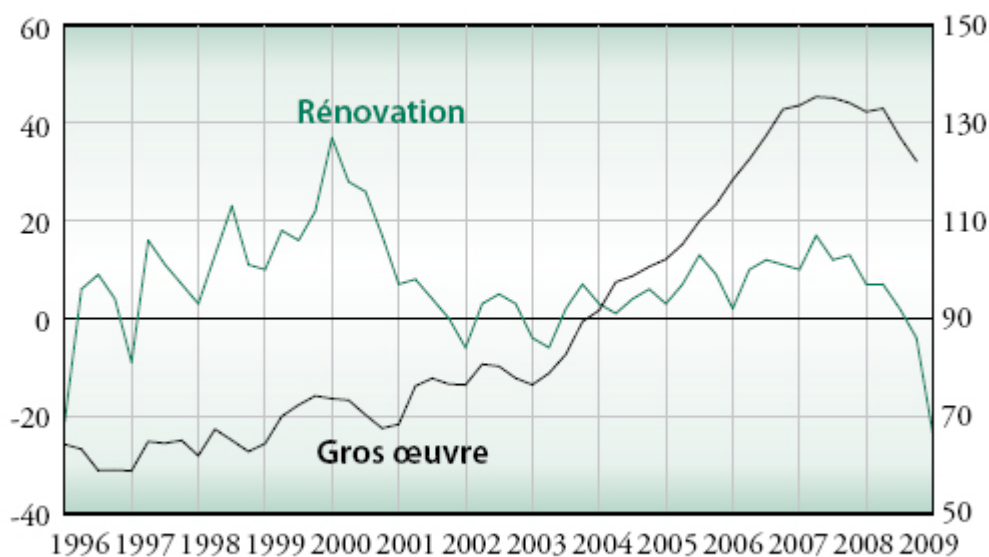
### ➤ Baisse de l'opinion des entrepreneurs de bâtiment et de travaux publics sur l'activité prévue



Source : INSEE

Données trimestrielles,  
solde CVS des réponses (augmentation d'activité - diminution d'activité)

## ➤ Repli des carnets de commandes



*Rénovation (source CAPEB) : solde brut des réponses trimestrielles, échelle de gauche  
Gros œuvre (source FFB) : indices mensuels base 100 en 1982, en moyenne trimestrielle, échelle de droite*

L'indice représentatif des carnets de commande de gros œuvre se replie à 122,3 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. Le solde des opinions sur les carnets de commandes des entreprises artisanales en entretien-amélioration passe de -4 au troisième trimestre 2008 à -24 au 4<sup>ème</sup> trimestre.

### **Les mesures phares du projet de loi du Grenelle de l'Environnement relatives au matériau bois**

**Article 5 :** Réduction des consommations d'énergie du parc des bâtiments existants d'au moins 38 % d'ici à 2020...

**Article 29 :** La biodiversité forestière ordinaire et remarquable doit être préservée et valorisée, dans le cadre d'une gestion plus dynamique de la filière bois.

La production accrue de bois, en tant **qu'éco-matériau et source d'énergie renouvelable**, doit s'inscrire dans des projets de développement locaux.

L'État s'engage à la certification et l'emploi exclusif du bois certifié, ou issu de forêts gérées de manière durable, dans les constructions publiques; à définir un programme visant à extraire des forêts des volumes de bois supplémentaires, les stocker et les valoriser dans des conditions compatibles avec une gestion durable des ressources sylvicoles; à **adapter les normes de construction à l'usage du bois**; à reconnaître et valoriser les services environnementaux rendus par la forêt; à défendre aux niveaux communautaire et international la forêt et la biodiversité dans la lutte contre le changement climatique...

**Article 42 :** A compter de 2010, l'Etat se donne pour objectif de n'acheter que du **bois certifié** ou issu de forêts gérées de manière durable...

## ***Des mesures de soutien et des incitations fiscales favorables au matériau bois***

Jean-Louis BORLOO a mis en place un comité stratégique « **Plan Bâtiment du Grenelle Environnement** », présidé par Philippe PELLETIER (ancien Président de l'ANAH) et composé d'une soixantaine de fédérations et d'institutions, impliquées dans la construction neuve et la rénovation des bâtiments.



L'« **éco-prêt à taux zéro** » est cumulable avec les autres dispositifs de soutien, notamment le crédit d'impôt « développement durable » (sous condition de ressources), les aides de l'Agence nationale de l'habitat et des collectivités territoriales, les certificats d'économies d'énergie et le nouveau prêt à taux zéro octroyé pour les opérations d'acquisition-rénovation. D'une durée de 10 ans, pouvant être étendue jusqu'à 15 ans par les banques, **il permet de financer jusqu'à 30 000 € de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement.**

L'« **'éco-prêt logement social** » : une deuxième convention, signée par Jean-Louis BORLOO, Christine BOUTIN, Chantal JOUANNO, et Thierry REPENTIN, sénateur de la Savoie et président de l'Union sociale pour l'habitat, prévoit une rénovation d'ici à 2020 des **800 000 logements sociaux** les plus consommateurs d'énergie, la rénovation de **100 000 d'entre eux en 2009 et 2010**, avec une priorité accordée aux logements situés en classe F ou G du diagnostic de performance énergétique. Le début des premiers programmes est prévu dès au mois d'avril 2009.

## **PARTICIPATION DU CNDB AU GROUPE DE TRAVAIL DU MEEDDAT** **visant à lever les freins réglementaires et normatifs** **pour développer la construction bois**

---

### **Objectifs :**

- Identifier les obstacles réglementaires et normatifs à l'usage du bois dans la construction.
- Lister les actions à engager prioritairement de façon à surmonter ces obstacles.

### **Moyens :**

Piloté par la sous-direction de la Qualité et du Développement durable dans la Construction, un groupe de travail s'est réuni le 24 mars 2009 et rendra ses conclusions avant l'été.

Le CNDB ainsi que d'autres organisations professionnelles alimentent ainsi des fiches de cadrage « identification obstacle », basées sur des thématiques (incendie, thermique...) et des champs d'informations tels que :

- Exposition de la problématique
- Textes de référence
- Exemples d'opérations ayant révélé un obstacle
- Proposition de modification de textes et autres actions

### **Calendrier 2009 :**

- 24 mars 2009 : lancement des travaux
- Fin avril : Liste et propositions des acteurs
- 11 mai : Finalisation des fiches de propositions
- Fin mai : rapport de synthèse pour action

### **Exemples d'obstacles :**

- Règles d'urbanismes qui interdisent les bardages en bois,
- Manque de référentiel et de visibilité sur les solutions thermiques en construction bois,
- Comportement dynamique des parois ossature bois et l'influence du choix des isolants dans la modélisation du confort d'été ne sont pas pris en compte dans la méthode de calcul RT. (Réglementation Thermique).

### **Exemples de propositions :**

- Adaptation urgente des textes réglementaires de la construction bois existants (DTU),
- Adaptation urgente des textes réglementaires généraux de la construction existants, à l'usage du matériau bois (DTU), en particulier ceux relatifs à la réglementation incendie (autorisation, bâtiments supérieurs à 2 niveaux),
- Création de DTU spécifiques aux nouveaux usages du bois (façades, isolation par l'extérieur),
- Imposition ou obligation, pour les marchés publics en particulier, du recours à des bureaux de contrôle à compétences effectives bois.

## PLAN D'ACTION 2009 DU CNDB

---

Vous trouverez le planning des actions en annexe.

Des précisions concernant ces différentes actions, comme par exemple le programme de la campagne « le bois, c'est essentiel ! », pourront vous être apportées en contactant Béatrice TEXIER au 01 53 17 19 63 ou par mail : [b.texier@cndb.org](mailto:b.texier@cndb.org)

# ANNEXES :

## [Disponibles sur demande]

---

### / CONJONCTURE

**INSEE Conjonctures, N°83**

Enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment, mars 2009

**Agreste Conjoncture, « Commerce extérieur Bois et dérivés », janvier 2009**

**IRB, « Etat des lieux de la filière forêt bois », janvier 2009**

### / CNDB

Nouvel organigramme du CNDB

Planning d'actions 2009

Nouveauté Formation : fiche détaillée du module BBC

Liste des stages de formation 2009 du CNDB